

Sujet : [INTERNET] Ets Verbrugge Templemars

De : jean-jacques.vitel@laposte.net

Date : 07/11/2019 12:47

Pour : pref-installations-classees@nord.gouv.fr

Bonjour,

En raison des risques encourus pour la santé des habitants et pour l'environnement, j'émet un avis défavorable à l'implantation de la société Verbrugge dans la zone d'activités de Templemars.

Jean-Jacques Vitel

16 rue du Maréchal Juin

TEMPLEMARS